

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013  
Réception par le Prefet : 19/11/2013  
Publication : 22/11/2013



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2013-10-6-19

Séance du vendredi 15 novembre 2013

### **PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER PROGRAMME 2013**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

- d'accorder les subventions suivantes à imputer sur les AP telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessous :

<b>MAITRE D'OUVRAGE Syndicats Mixtes</b>	<b>Site</b>	<b>OPERATIONS</b>	<b>COUT HT</b>	<b>AP F243</b>	<b>AP F244</b>
Vallée de Munster/Hauts-Vosges	SCHNEPFENRIED-TROISFOURS	Aménagement "Panoramic" Tranche complémentaire portant la subvention totale à 945 000 €	315 000	141 750	
		Aménagement front de neige abords Panoramic	50 000	45 000	
		Construction TK Deybach	900 000		810 000

<b>MAITRE D'OUVRAGE Syndicats Mixtes</b>	<b>Site</b>	<b>OPERATIONS</b>	<b>COUT HT</b>	<b>AP F243</b>	<b>AP F244</b>
		Investissements courant annuels	20 000		10 000
	TANET	Construction d'un bâtiment technique	150 000		60 000
<b>TOTAL Syndicat Mixte Munster Hautes-Vosges</b>			<b>1 435 000</b>	<b>186 750</b>	<b>880 000</b>
SMIBA	BALLON ALSACE	Piste rouge et TK au Langenberg	59 465		26 759
		Neige de culture et Piste Gentiane Phase 1 Adduction	829 424		373 241
		Etudes préliminaires Aménagt lotissement Sapins	50 000	25 000	
		Investissements courants annuels	20 000		10 000
<b>TOTAL SMIBA</b>			<b>958 889</b>	<b>25 000</b>	<b>410 000</b>
Lac Blanc	LAC BLANC	Acquisition foncière bâtiment d'accueil	39 000		35 100
		Acquisition et installation relais radio	30 000		27 000
		Acquisition véhicules service + secours - Bike Park	30 000		27 000
		Acquisition de deux motoneiges	26 000		23 400
		Tapis roulant	160 000	144 000	
		Passerelle pistes VTT	120 000	108 000	
		Etude d'impact défrichement	7 515	6 763	
		Investissements courants annuels	40 000		20 000
<b>TOTAL Syndicat Mixte Lac Blanc</b>			<b>452 515</b>	<b>258 763</b>	<b>132 500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 846 404</b>	<b>470 513</b>	<b>1 422 500</b>
<b>TOTAL CREDITS</b>				<b>1 893 013</b>	

**Soit :**

- Un montant total de **1 066 750 €** au syndicat mixte pour l'aménagement des stations de la vallée de Munster/Hautes-Vosges, et pour les opérations décrites ci-dessus imputé comme suit :
  - 186 750 € sur le programme F243 (2892), chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;
  - 880 000 € sur le programme F244 (2902), chapitre 204, fonction 94, natures 204151 et 204152.
- Un montant total de **435 000 €** au syndicat mixte pour l'aménagement du Ballon d'Alsace (SMIBA) et pour les opérations décrites ci-dessus imputé comme suit :
  - 25 000 € sur le programme F243 (2892), chapitre 204, fonction 94, nature 204151 ;
  - 410 000 € sur le programme F244 (2902), chapitre 204, fonction 94, natures 204151 et 204152.
- Un montant total de **391 263 €** au syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc et pour les opérations décrites ci-dessus imputé comme suit :

- 258 763 € sur le programme F243 (2892), chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;
  - 132 500 € sur le programme F244 (2902), chapitre 204, fonction 94, natures 204151 et 204152.
  - 204151 et 204152.
- de préciser que l'attribution des subventions au titre du programme 2013 au syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc est faite sous réserve de la conclusion et de la signature de la convention qui fera l'objet d'une délibération séparée,
  - d'autoriser le versement de ces montants aux syndicats mixtes.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Charles BUTTNER' written in smaller letters below it.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions